

**Ministère de la Région de Bruxelles-  
Capitale**

**A.A.T.L. – D.M.S.**

**Monsieur Philippe PIEREUSE**

**Directeur f.f.**

C.C.N. - Rue du Progrès, 80 / bte 1

**B – 1035 BRUXELLES**

Bruxelles, le

Réf DU : 04/pfu/409533

Réf DMS : AA/2043-0323/09/2011-301PU

Réf CRMS : GM/KD/BXL-2.65/s.522

Annexe : 1 dossier

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue du Lombard, 69 – Jardin du Parlement bruxellois.

(Hôtel de Limminghe et du Palais du Gouverneur).

Restauration des trois passerelles surplombant la cour anglaise.

**Avis conforme** (*Dossier traité par Mme A. Autenne – D.M.S. et M. F. Stevenne – D.U.*)

En réponse à votre lettre du 19 juin 2012, en référence, reçue le 22 juin, nous vous communiquons ***l'avis conforme favorable sous réserve*** émis par notre Assemblée en sa séance du 27 juin 2012.

La demande concerne la restauration de trois pontons qui se situent dans le jardin classé du Palais du Gouverneur. Les pontons, qui enjambent la cour anglaise, présentent des dégradations de différents types et nécessitent des travaux de restauration.

***A l'examen des documents fournis et du rapport de la DMS, la CRMS estime cependant qu'il s'agit davantage de travaux d'entretien et de remise en état. Elle demande, dès lors, à la DMS d'assurer le suivi de ce dossier.***

Par ailleurs, si la Commission souscrit à la réfection projetée de la couche d'étanchéité des pontons, elle signale, en ce qui concerne le choix des dalles de finition, qu'elle ne peut se prononcer sur la pertinence des propositions avancées par l'auteur de projet et qui diffèrent selon les pontons.

L'option de réutiliser les dalles actuelles qui sont récentes et, pour la plupart, en bon état, ou celle d'opter pour un nouveau revêtement qui serait identique pour les trois pontons, en prenant comme référence le grès ocre qui serait le matériau le plus ancien, semblent également défendables toutes les deux.

***Dès lors, la CRMS invite la DMS à poursuivre la réflexion sur cet aspect avec l'auteur de projet pour choisir la solution la plus appropriée.***

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

G. MEYFROOTS

Secrétaire-adjointe

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme A.Autenne) ; A.A.T.L. – D.U. (MM. Fr. Timmermans et F. Stevenne).

M.-L. ROGGEMANS

Présidente